



HAL
open science

En kayak de haute rivière : pratiques individuelles et engagements partagés

Antoine Marsac

► **To cite this version:**

Antoine Marsac. En kayak de haute rivière : pratiques individuelles et engagements partagés. *Ethnologie française*, 2006, 36 (4), 10.3917/ethn.064.0603 . hal-01935266

HAL Id: hal-01935266

<https://hal.science/hal-01935266>

Submitted on 26 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EN KAYAK DE HAUTE RIVIÈRE : PRATIQUES INDIVIDUELLES ET ENGAGEMENTS PARTAGÉS

Antoine Marsac

Presses Universitaires de France | « [Ethnologie française](#) »

2006/4 Vol. 36 | pages 603 à 611

ISSN 0046-2616

ISBN 978213055455

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2006-4-page-603.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

En kayak de haute rivière : pratiques individuelles et engagements partagés

Antoine Marsac
Laboratoire « Sport et culture » (Université Paris X)

I RÉSUMÉ

Cet article étudie l'organisation d'une équipe de kayakistes, en mettant l'accent sur le caractère socialement construit des prises de risque induites par la navigation sur un torrent tel que l'Ubaye. La question de l'engagement se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elle met en jeu l'intégrité physique des sportifs. Or, du fait de l'enclavement du site, ceux-ci évoluent en relative autonomie. Il s'agit dès lors de repérer les étapes qui permettent d'envisager le kayak de haute rivière comme une activité relevant d'une organisation collective singulière. La description des règles, de sécurité notamment, qui régissent les relations sociales au sein de cette collectivité met en lumière les fondements de l'activité elle-même. En révélant que les manières d'accepter le caractère risqué de la pratique s'inscrivent dans un cadre social, de sorte que la descente en kayak relève davantage d'une expérience partagée entre sportifs que de la mise en scène de conduites individuelles, l'ethnographie des descendeurs de rivière fournit des outils pour appréhender l'engagement dans un sport à risques.

Mots-clés : Kayak. Haute rivière. Engagement. Prises de risque. Expérience.

Antoine Marsac
Laboratoire « Sport et culture »
Université Paris X
200, avenue de la République
92001 Nanterre
antoinemarsac@aol.com

Depuis les années soixante-dix, l'Ubaye est connue pour être une rivière propice aux descentes en kayak¹. Aujourd'hui, le parcours est devenu « classique » pour les équipes de haute rivière qui s'y engagent chaque été. En fait, l'Ubaye demeure l'un des rares torrents français dont le cours n'est pas obstrué par des retenues artificielles². Cela se traduit par une constance des niveaux d'eau qui permet aux kayakistes de pratiquer leur sport durant les saisons printanières et estivales. Sa physionomie est celle d'une rivière alpestre, enclavée dans sa partie basse et présentant une dénivellation importante et un courant puissant propices à la navigation.

Dans ces conditions, l'intérêt de la descente réside dans l'engagement collectif des kayakistes. En effet, le travail de groupe est essentiel à l'appréhension des difficultés auxquelles se heurtent les pratiquants (repérage des dangers : siphons, barres rocheuses obstruant le torrent). Ces considérations internes, qui déterminent aussi leur engagement, façonnent dans une large mesure le comportement de sportifs qui évoluent dans un milieu comportant des risques de choc contre les rochers ou de traumatismes majeurs. Dès lors, le bon déroulement de chaque descente de rivière repose sur l'identification

de ces « pièges » par les membres de l'équipe. Ce préalable fait partie intégrante de la logique interne de l'activité. Étudier l'origine et le déroulement de la descente de rivière revient ainsi à en comprendre l'organisation sociale.

Jusqu'aux années soixante-dix, les « Ex-infrans » de l'Ubaye étaient encore regardées comme un site impropre à la navigation. Aujourd'hui, pour les kayakistes chevronnés, le défi consiste précisément à descendre un de ces tronçons longtemps réputés infranchissables.

Désormais, tous les rapides de la rivière peuvent être descendus, mais le torrent reste difficilement navigable dans sa partie basse. De fait, celle-ci est considérée comme un enchaînement de haute rivière, coté en classe V³ (très difficile), dont la dangerosité des rapides va décroissant. Le parcours offre un environnement encore préservé, surnommé « gorge royale »⁴. Pour toutes ces raisons, l'équipe de kayakistes ici étudiée⁵ confère à l'Ubaye une place de choix parmi les parcours d'eau vive référencés. En échangeant quelques propos sur le sujet avec ses membres, un constat émerge : pour eux, le risque est inhérent à la navigation sur ce type de rivière. Dans la mesure où ces pratiquants expérimentés



1. L'encombrement du lit de la rivière amène les kayakistes à naviguer avec précision (photo de l'auteur).

évoluent sans assistance extérieure, une bonne appréhension du milieu naturel leur est indispensable. Mais dans ce contexte, comment caractériser leurs prises de risque ? À quels moments de la descente se manifestent-elles ? Relèvent-elles uniquement de l'initiative individuelle ?

Franchir des chutes, descendre des rapides, s'engager dans des gorges inaccessibles sont autant d'activités fédérant ces kayakistes qui « acceptent » les risques associés. De ce fait, naviguer en haute rivière apparaît comme une forme de pratique engagée de l'activité canoë-kayak⁶. Elle consiste à descendre les parties supérieures d'un cours d'eau, généralement là où le courant est le plus fort. Ce sont ces tronçons de rivière qui concentrent les difficultés de navigation – présence d'obstacles, forte pente et mouvements d'eau violents –, sources de ces sensations que recherche le kayakiste pour qui l'évolution dans ce milieu est indissociable du plaisir d'affronter les éléments naturels : l'eau vive et les rochers.

L'observation ethnographique d'une descente de haute rivière permet non seulement d'en analyser les différentes phases, mais encore de mettre en lumière les différentes formes d'engagement que revêt pareille expérience collective. Par la signification sociale qu'elles donnent aux prises de risque, ces données en dépassent la simple dimension individuelle, ne serait-ce que lors des inévitables concertations du repérage du parcours.

■ L'organisation du groupe lors de la descente de rivière

Avant la descente, les participants évoquent certes leur perception des dangers du torrent, mais ils la réduisent pour l'essentiel à une préoccupation d'ordre personnel.

Les propos de l'un d'entre eux le rappellent en ces termes : « *Même si on est plusieurs à descendre, au bout du compte, on est seul face à sa peur du danger.* » Pour lui, il est évident que l'action du groupe ne peut se substituer aux actions individuelles du kayakiste. Cette forme d'évitement de la prise de risque dans sa dimension collective apparaît pour le moins comme un paradoxe dans ce « sport d'équipe ». Pourquoi s'en tenir ainsi à ces seuls enjeux individuels alors même qu'il existe une appréhension commune du risque ?

En effet, il est admis que la prise de risque se nourrit davantage de la relation de l'individu au groupe en cristallisant l'effet des règles de sécurité et des décisions collectives sur le pratiquant. Par conséquent, il n'y a pas le kayakiste d'un côté et le groupe de l'autre. Dans ce contexte de prise de risque, chaque action individuelle, avant la mise à l'eau comme durant la descente du torrent⁷, revêt une dimension sociale manifeste.

Lors de la descente, l'équipe de haute rivière se présente comme un groupe restreint, au niveau technique homogène, si bien que « chacun peut avoir une perception individualisée des autres » [Anzieu et Martin, 1968 : 36]. Restreint à quelques membres car l'étroitesse du lit est parfois telle sur certaines parties de l'Ubaye qu'elle ne permet pas d'envisager une formation élargie, source évidente d'encombrement⁸, le groupe ici étudié se compose de sept kayakistes. L'esprit d'équipe s'avère particulièrement crucial lorsqu'un passage de l'Ubaye nécessite une attention particulière de la part de chacun : l'un d'eux explique en effet qu'« *il faut au minimum être deux car cela permet d'envisager des manœuvres de sécurité. Quand l'un franchit un rapide, l'autre se tient prêt à lui lancer une corde⁹ de sécurité du bord* ». Ce fonctionnement en binôme est à l'évidence essentiel lors du passage d'un rapide difficile (chute, chaos rocheux). Le kayakiste qui franchit un passage difficile est ainsi assisté d'un coéquipier positionné sur le bord, prêt à lui lancer sa corde de sécurité, en cas de besoin.

Devant l'impossibilité de prévoir le déroulement d'une descente, l'équipe accorde un primat aux analyses collectives du milieu naturel (reconnaissance du parcours, tests de certaines passes depuis le bord). Les pratiquants doivent en particulier se mettre d'accord sur les trajectoires qu'ils vont emprunter lors du franchissement des rapides. Il est du reste plus facile de prendre ce type de décision en effectif réduit, gage d'efficacité, voire de sécurité dans cet environnement changeant où la navigation s'avère toujours très incertaine¹⁰.

Une bonne connaissance les uns des autres, notamment en conditions de navigation¹¹, favorise sans nul doute ce partage des compétences.

Le risque attaché à l'activité implique le concours de pratiquants chevronnés qui ont tous une expérience et une connaissance de la haute rivière – kayakistes qui ont fait leurs preuves dans l'ouverture de parcours difficiles sur d'autres sites, par exemple. Ces pagayeurs se recrutent parmi les trentenaires appartenant aux fractions

diplômées de la société française [Lapierre, 1999 : 86]. Notre groupe, dont la moyenne d'âge est de trente-deux ans, est ainsi formé de kayakistes issus de catégories sociales supérieures (on compte deux ingénieurs, un médecin, un informaticien et trois enseignants), et est exclusivement composé d'hommes, conforme en cela à l'image de « fief de virilité » [Elias et Dunning, 1994 : 368] des activités à risque. La moyenne d'âge s'explique non seulement par l'impératif de posséder une bonne condition physique, mais aussi par celui de détenir un certain savoir-faire en termes d'appréhension du milieu, appelée également « lecture de rivière ».

Or, ces qualités, les pagayeurs les développent à cet âge-là précisément en raison de leur appartenance sociale, laquelle implique en effet qu'ils disposent et des moyens et du temps pour le faire. Ils sont en outre souvent déchargés de toute responsabilité familiale et consacrent l'essentiel de leurs loisirs à ces activités [Lyng, 1990 : 876]. Enfin, ces adeptes de sports à risques (certains pratiquent aussi l'escalade), parce qu'ils « souffrent de n'employer leur capacité que sur un registre professionnel restreint » [Le Breton, 2002 : 128-129], trouvent certainement dans ce type de pratique sportive le moyen d'en réinvestir une partie¹².

De même, le recensement des cours d'eau sur lesquels chacun a navigué constitue à n'en pas douter un repère pour les coéquipiers. Cela leur permet de s'évaluer mutuellement tant sur le plan technique qu'en termes d'appréhension des risques. Car dans un premier temps et faute d'une connaissance approfondie du parcours, seul le repérage des difficultés donne l'occasion d'apprécier le niveau de chacun. Par la suite seulement, la capacité à relever le défi du tronçon de haute rivière choisi s'impose comme un critère d'appartenance au collectif, d'autant que l'aptitude à s'engager de manière précise dans une trajectoire est une réalité concrète dans laquelle l'expérience prime. En fait, le « vécu » de chaque kayakiste se mesure à ses réactions face aux dangers et aux risques. Et la navigation sur les « Ex-infrans », parce qu'elle oblige le pagayeur à assurer la progression des autres, forge certainement les comportements individuels. Face aux éléments imprévus (obstacles, arbres coincés), le pratiquant intègre inmanquablement l'exigence de sécurité. Sa progression sur les rapides de la « gorge royale » est rendue possible par un travail d'équipe, sachant que la moindre erreur de « lecture de rivière » est *a contrario* considérée comme une sanction collective. Une seule trajectoire mal analysée peut en effet entraîner le choc d'un kayakiste contre les rochers et mettre ainsi l'organisation du groupe en présence de l'accident¹³.

Dix heures : le rendez-vous est donné au départ de la descente. De là, débute la phase de préparation à la navigation. Elle commence « à terre » par un ultime inventaire du matériel. Chacun en profite pour y régler les derniers détails techniques : vérification de la flottabilité de son embarcation et de la solidité des pagaies.

Tout le monde s'assure que son équipement est bien adapté à la dangerosité des « Ex-infrans ». Chaque pratiquant est équipé d'un casque, de vêtements remboursés, d'un gilet de sauvetage et d'une corde de sécurité. Chacun se cale dans son kayak, embarcation destinée aux parcours alpestres. Avant d'embarquer, les kayakistes échangent d'ailleurs quelques propos au sujet du matériel. « Faut-il prévoir plusieurs cordes ? », demande l'un d'entre eux. Posée par un pratiquant, cette question souligne bien toute l'importance de l'équipement en termes de réduction des risques. La corde permet en l'occurrence de venir en aide depuis le bord à un kayakiste bloqué sur les rochers ou submergé par une chute. Cette exigence de sécurité implique un comportement approprié de la part de chaque membre de l'équipe. Pourtant, malgré cet impératif, les pratiquants restent surtout concentrés sur le parcours.

Après quelques minutes, tous ont embarqué. Ils se suivent en communiquant par signes, levant par exemple la pagaie pour signifier que le passage peut être franchi. Dix minutes sont prévues pour s'échauffer. En navigant de cette manière, ils reprennent leurs marques dans des courants faibles avant de se lancer, un par un, dans les rapides. Un premier débarquement s'impose d'ailleurs bientôt à l'approche de ceux-ci. En effet, la forte pente du lit de l'Ubaye nécessite d'emprunter des trajectoires au préalable soigneusement reconnues depuis le bord. La descente des « Ex-infrans » s'accompagne d'une appréhension permanente du risque, à plus forte raison lorsque les pagayeurs se préparent à affronter les passages encombrés par des blocs de pierre et à franchir les difficultés de la rivière (chutes, passages étroits). Chaque rapide fait ainsi l'objet d'un repérage minutieux de la part du groupe, les rochers servant de points de repère. C'est sur cette évaluation permanente du milieu dans lequel ils évoluent que ces kayakistes fondent leur pratique. Car effectuer la totalité du parcours demeure l'objectif ultime. Dans ce contexte, rien n'est laissé au hasard. L'aboutissement du projet relève d'une organisation collective modelée par des règles sociales bien particulières (confiance mutuelle entre équipiers, respect des décisions prises au cours du repérage). En imposant ces règles à l'ensemble du groupe comme unique réponse possible face aux dangers, ces phases d'indispensable entraide et de nécessaire concertation brident inévitablement les initiatives individuelles.

■ Les franchissements de rapides : des actions collectives

Dès les premières parties des « Ex-infrans », le groupe de kayakistes doit composer avec les éléments (rochers, siphons) et adapter sa préparation en fonction de leur nature. Dans les eaux vives de l'Ubaye, la faible visibilité ne permet pas toujours une anticipation de ces dangers.



2. Lors du franchissement des rapides les kayakistes passent un par un en évitant les blocs rocheux (photo de l'auteur).

L'étude des courants, par exemple, consistera à prendre en compte les facteurs topographiques et hydrauliques qui accélèrent l'eau dans les passages étroits. L'analyse du milieu participe de tous ces efforts que déploient ces sportifs pour repousser les limites de la navigabilité du torrent alpestre. Le fait de « débarquer » réunit le groupe face à un passage délicat afin d'en identifier les dangers et d'ainsi les éviter.

Mais le repérage apparaît en même temps comme une étape décisive dans le déroulement du parcours, dans la mesure où il constitue la phase de préparation à l'action et fonde par là même le rapport au risque en kayak de haute rivière. C'est le moment où le kayakiste décide ou non de franchir un rapide. Un pratiquant raconte ainsi l'expérience qui l'a amené à renoncer à tout passage de ce genre sur l'Ubaye en l'absence d'une équipe à même d'anticiper¹⁴ : « *Ce rapide, il faut le passer avec une bonne équipe car sinon tu peux rester coincé. Une fois, je me suis lancé dans la passe et j'ai cassé ma pagaie. L'eau me passait par-dessus et j'ai perdu le contrôle. Un équipier m'a lancé une corde mais il a tout lancé d'un coup et je n'ai rien rattrapé... Je suis sorti limite, mais maintenant je n'y vais plus s'il n'y a pas un gars qui s'encorde... C'est dur de réunir une équipe qui sait vraiment évaluer la sécurité du bord !* »

Pour pallier l'incertitude du milieu, les pratiquants définissent une trajectoire précise : « *Il faudra franchir ce*

rapide en orientant l'avant du kayak vers la droite. » Pour tester la passe, les membres de l'équipe procèdent au jet d'un morceau de bois. Cette opération a lieu en amont du passage afin d'en évaluer les dangers. Selon la trajectoire de la branche, son immersion est plus ou moins importante. En facilitant ainsi le repérage des dangers liés à la pression de l'eau sur les blocs rocheux, ce test influe indéniablement sur la décision du groupe de franchir ou non le passage. C'est au moment de la descente que cette phase de concertation entre équipiers revêt une importance capitale. Elle prend alors la forme d'une coopération destinée à écarter tout danger et qui, pour ce faire, peut aller jusqu'à la décision de renoncer à la descente d'un rapide jugé infranchissable, le moindre doute d'un kayakiste à cet égard dissuadant l'équipe de s'y engager. *A contrario*, si le groupe juge que le passage peut être franchi, il s'agit dès lors d'anticiper la descente de cette partie de l'Ubaye. Le repérage des rapides depuis le bord permet ainsi de prévoir, dans une certaine mesure, l'action des mouvements d'eau sur la coque de l'embarcation. À ce stade, le groupe est convenu de la « conduite » à adopter dans ce tronçon : pagayer tout en guidant son embarcation à droite. Là, tous savent s'ils franchiront ou non le rapide. Il ne leur reste plus qu'à arrêter ensemble l'ordre dans lequel ils vont descendre.

■ Ordre de passage et prises de risque

Sitôt la trajectoire analysée, les membres du groupe décident d'un ordre de descente. Qui franchira le premier ce rapide délicat ? Il s'agit en l'occurrence d'avoir le courage de se porter volontaire ! Le kayakiste qui a identifié les difficultés est d'ailleurs appelé « ouvreur ». Ce « *testeur de rapide se désigne lui-même en fonction de critères et de situations variées* » [Roux, 2005 : 91]. Dès le début, on s'aperçoit ainsi que les règles en la matière sont fondées sur le volontariat. Les kayakistes les plus expérimentés font figure d'« anciens » et, à ce titre, partent en éclaireur avec les repères qu'ils auront pris depuis le bord, tandis que ceux qui attendent leur tour assurent leur sécurité. Leur connaissance de la rivière, leur capacité à en anticiper les périls sont mises à profit pour permettre à tous d'y évoluer avec moins d'appréhension. Et c'est parce qu'il maîtrise les techniques de sécurisation que l'« ouvreur » est de la sorte plus exposé. Essentiel, son rôle consiste à prévenir les autres kayakistes des dangers (goulets, etc.), favorisant d'autant leur propre repérage. Le premier kayakiste s'expose donc volontairement aux risques pour faciliter la progression de ses coéquipiers.

Pendant ce temps, des équipiers en charge de la sécurité des kayakistes déjà engagés prennent place sur la rive tout en se tenant prêts à s'élancer¹⁵. Par gestes, ils signifient à ceux-ci qu'ils sont en position de sécurité. Le fait de placer ainsi des pagayeurs à proximité du passage constitue une précaution contre les coincements. La présence de l'équipe à l'aval de la chute rassure indiscutablement le premier kayakiste, qui peut en outre adapter ses manœuvres aux mouvements d'eau repérés avant lui par l'« ouvreur ». Il se sert des courants pour naviguer « à droite » en adoptant la trajectoire suivie par ce dernier, dont l'évolution focalise l'attention de ses équipiers. Ceux-ci se concentrent sur sa façon de naviguer entre les blocs rocheux. Ils en profitent pour prendre leurs marques avant de franchir à leur tour le passage. Là, le kayakiste qui descend tient l'« incidence » droite dans le premier passage de l'Ubaye. Il passe sans trop de difficultés. Les suivants n'ont plus qu'à l'imiter ! Et même si certains mouvements d'eau restent imprévisibles, il y a certainement un enseignement à tirer de son engagement. Lorsqu'il débarque, les autres viennent d'ailleurs spontanément vers lui pour recueillir ses impressions. Il y a quand même des mouvements d'eau dangereux qui bloquent le passage.

Les kayakistes procèdent alors par roulement : lorsque l'« ouvreur » a franchi le passage, c'est au tour des kayakistes qui l'ont assisté de descendre. Chaque pagayeur doit faire preuve de prudence sans s'écarter pour autant de la voie ainsi ouverte et des repères qu'elle fournit. En suivant l'évolution de l'« ouvreur », ces kayakistes répètent mentalement les manœuvres à réaliser pour tenir la trajectoire prévue. Là, les indications cumulées

des « descendeurs » successifs incitent les derniers pagayeurs à préciser toujours davantage celle-ci. Mais tous empruntent la trajectoire initialement balisée, faute de quoi leur passage ne pourrait être assuré par le groupe !

Tout comportement remettant en cause ce plan est en effet considéré comme une « *prise de risque malsaine* ». Dans la mesure où, même s'il existe parfois plusieurs trajectoires possibles, l'équipe se prépare naturellement à suivre celle qu'elle estime la « moins périlleuse », tout « écart de conduite » d'un kayakiste par rapport aux décisions collectives constitue une faute en équipe de haute rivière. Car non seulement le pratiquant met sa vie en danger, mais il rompt également du même coup la « *chaîne d'interdépendance réciproque* » [Elias et Dunning, 1994 : 283] qui le lie à ses équipiers. Dans cette situation, les pagayeurs qui assurent sa sécurité sont également mis en péril. Ceux-ci doivent alors faire face à une situation imprévue et reconsidérer en conséquence les conditions de leur intervention¹⁶, autant d'incertitudes dont la sanction immédiate va de la simple blessure à la noyade. Aussi dramatiques que puissent être ces répercussions, on peut voir dans cette forme de prise de risque une volonté individuelle de se mettre en danger qui s'avère incompatible avec les règles de l'activité, basées sur la sécurité du groupe. Par principe, chacun de ses membres est garant de la sécurité de son binôme.

« *En rivière, tu dois toujours te retourner pour voir si tes équipiers suivent* », recommande un kayakiste. L'engagement dans la « gorge royale » est donc implicitement fondé sur une acceptation collective des risques délimitée par des règles tacites. Il suppose une adéquation permanente entre les comportements individuels et les règles collectives ainsi intégrées par chaque kayakiste. Dès lors, les membres du groupe adhèrent aux termes d'une convention : les décisions prises lors du repérage de l'Ubaye doivent être respectées par tous sous peine d'entraîner de graves conséquences pour le groupe (accidents, difficultés pour sortir de la gorge). Rompre cette interdépendance, c'est minimiser l'importance de la sécurité et s'exposer de fait aux dangers. Par contre, accepter de coopérer dans l'intérêt de l'équipe, c'est éloigner « théoriquement » ces risques.

Dans un tel contexte, l'exploit n'existe que dans son rapport au travail d'équipe, lequel façonne tout entier l'engagement du kayakiste. Sans parler de déni des prouesses individuelles, on peut y voir l'importance accordée à l'engagement collectif sans préjudice des initiatives personnelles prises à l'extérieur du groupe. Dans ces conditions, tenter des trajectoires incertaines reste possible à condition que le risque soit pris en marge des règles collectivement fixées par les membres de l'équipe. Une telle éventualité implique que le kayakiste téméraire rompe le contrat tacite qui le lie au groupe. Et pareille scission se produit en effet parfois. Car dans la majorité des cas la dynamique de groupe l'emporte, jouant incontestablement un rôle décisif de cohésion et



3. Les équipiers s'encordent pour assister le kayakiste qui franchit le rapide (photo Nicolas Chassing).

de solidarité auprès des kayakistes les moins rassurés par le rapide à venir. Le groupe marque ainsi de son influence la décision individuelle en s'appuyant sur les compétences du kayakiste et celles de ses coéquipiers. L'adoption d'un « modèle social » propice au franchissement, avec les mesures de sécurité collective que cela suppose, conduit dans ce cas à inverser la situation initiale, comme le laisse entendre la conversation suivante :

« Le rapide de la fosse aux lions, je ne le sens pas... Je trouve que les mouvements d'eau sont malsains. Tu comptes le passer, toi ou quoi ?

– Ouais, je pense qu'il n'y a rien à craindre avec ce niveau d'eau-là. Ne t'inquiète pas, on sera là pour te faire la sécurité...

– ... Je sais qu'on ne peut pas savoir ce qu'il y a au pied du seuil... de toute façon, je vais m'en vouloir si je ne le passe pas, parce que je serai encore le seul à porter mon kayak sur le bord. En plus, je crois savoir qu'il y a de quoi faire une belle photo.

– C'est toi qui vois mais tu as largement le niveau. Allez, tu passes après moi ?

– Ouais... c'est parti ! Tu sautes à l'eau si je reste coincé ?

– Sans problème ! Je vais m'encorder¹⁷ et les autres se placeront en haut. »

Dans ce cas, l'emprise du collectif sur l'individu s'apparente à un « déplacement vers le risque » (*risky shift*), c'est-à-dire que « les individus les moins audacieux avant d'avoir discuté en groupe deviennent audacieux après la discussion » [Doise et Moscovici, 1973 : 219]. Autrement dit, la présence des autres porte l'individu à prendre des risques plus importants que ceux qu'il accepterait de courir seul. En l'occurrence, notre kayakiste est plus confiant face à l'épreuve qui l'attend car il sait que ses équipiers l'« assureront » en cas de dessalage. Les kayakistes n'accordant crédit à cette organisation de la sécurité qu'à la condition que les décisions y soient collectives, celle-ci confère inmanquablement au risque un statut ambivalent. Une fois les prises de risques ainsi

collectivement acceptées, l'engagement dans l'activité revêt une dimension sociale qui dépasse, voire transcende l'action individuelle. En effet, il existe des comportements, comme assurer la sécurité, unanimement admis au sein du groupe, et d'autres, comme naviguer seul, que les kayakistes bannissent. La question du risque au sein du groupe se pose dès lors en termes de limite [Raveneau, 2001 : 117].

■ L'acceptation collective des risques

La prise en compte des risques contribue à lever le paradoxe suivant : en haute rivière, le kayak devient le plus collectif des sports individuels. L'observation des « configurations sociales » [Elias et Dunning, 1994 : 90] du groupe dans l'organisation de sa sécurité permet de saisir le sens donné par ces kayakistes à leur engagement. Ici, le risque structure le groupe et le différencie de fait des kayakistes qui naviguent sans coopérer. Dans une activité qui fonctionne parfois sur des schémas individuels, la sécurité joue ainsi le rôle de « ciment social », propice à une gestion collective des risques et, par suite, à un meilleur contrôle des situations jugées dangereuses. Cette dynamique de groupe s'oppose assurément à la logique risque-tout propre à ces kayakistes qui s'écartent du groupe pour guetter la situation critique.

Pourtant, dans leurs discours, ces derniers rejettent également la notion d'extrême¹⁸, tout en acceptant implicitement celle de sport à risque. La formule de l'un des kayakistes résume à elle seule l'état d'esprit de certains d'entre eux : « Descendre seul une rivière, c'est vraiment aller au suicide. Alors quand on part, on est en principe cinq à six pour vraiment s'aider s'il y a un problème. » Mais comment alors interpréter le rejet dont fait l'objet la pratique solitaire ? Au final, la logique interne de l'activité repose sur la relation entre interconnaissance, décisions collectives et applications individuelles des règles de sécurité. Dans tous les cas, ceux qui n'adhèrent pas à ces exigences se situent de fait hors du groupe, dont la sécurité implique précisément une organisation sociale qui agit sur le risque tel un « repoussoir ».

De ce fait, l'équipe de haute rivière se définit comme une entité solidaire, non hiérarchisée [Douglas et Wildavsky, 1983 : 67]. En apparence, sa structure exclut les prises de risque individuelles, que le groupe vit comme autant de menaces pour son existence. De toute évidence, dans ces conditions extrêmes, l'environnement pèse sur la perception que chacun peut avoir du danger. Il est dès lors convenu que, dans la mesure où les risques sont subordonnés aux seuls éléments naturels, leur acceptation ait pour cadre des rapports d'égalité entre membres. Les payeurs s'accordent ainsi pour s'opposer, par principe, à toutes initiatives qu'ils jugeraient imprudentes, en particulier lorsqu'elles tendent à remettre en cause les trajectoires arrêtées lors du repérage. Si

un pratiquant s'écarte sciemment de la trajectoire, il se verra exclu du groupe.

Cela confirme ce que postule Mary Douglas : « *On ne peut étudier la coopération et la solidarité sans étudier simultanément le rejet et la défiance* » [Douglas, 2004 : 30], si bien que, face au risque, les limites du groupe sont à situer davantage dans l'acceptation collective du risque que dans le degré d'autonomie des kayakistes.

Cette mise à distance des comportements dangereux constitue la marque collective d'une coopération conçue pour « encadrer » chaque membre. Les situations au cours desquelles se manifestent ces implications sociales réciproques coïncident avec le processus d'incorporation des règles de sécurité. Ces kayakistes consentent au risque sans pour autant parler d'extrême comme le feraient des personnes extérieures au groupe. Cette formule, prisée dans les médias et la culture de masse, repose en effet sur une généralisation abusive, incapable de rendre compte de la spécificité de l'activité. Le dépassement des limites n'est pas ici envisagé en tant qu'exploit individuel, mais bien plutôt en référence à l'emprise du groupe sur le pratiquant. Les kayakistes prennent ainsi implicitement en compte le caractère risqué du kayak de haute rivière, écartant d'emblée à son propos le qualificatif de « sport extrême ». Parler de « risques acceptés » conduit cependant à nier l'obligation de confiance mutuelle, pourtant encore rappelée par ce kayakiste : « *Les "Ex du bas"¹⁹ ne se naviguent qu'à condition d'avoir de vrais équipiers.* » En fait, l'appartenance au groupe se traduit par une coopération dont la dimension collective s'enracine socialement dans les phases de sécurisation : « *En rivière, en fin de compte, on voit qu'en s'aidant les uns les autres, on va pouvoir faire de grandes choses* », conclut-il. De ce point de vue, l'homogénéité du groupe, par sa composition masculine notamment, favorise indubitablement cette acceptation des risques, comme l'ont montré Kogan et Wallach [1967]. Chaque pratiquant se considère comme équipier de l'autre, se portant garant des actions entreprises collectivement et en l'absence de tout leader.

Au terme de la description de la descente, deux constats émergent : l'un de l'enchaînement des actions elles-mêmes (repérage collectif, sécurisation, descente) et qui, dans cette organisation autonome, tient lieu de « protocole » ; l'autre des discours, qui tendent à disqualifier les initiatives individuelles au profit d'un modèle social « repoussoir » des dangers. Le risque apparaît ainsi comme une instance régulatrice des relations sociales. L'équipe de kayakistes, entièrement composée d'hommes, constitue un creuset de sociabilité où s'instaure une relation d'interdépendance entre ses membres. Aussi la descente est-elle organisée autour d'une appréhension collective des risques, de sorte que chaque comportement individuel est régi par des règles communes. La

dimension sociale des prises de risques procède donc des règles de sécurité qui lient les pratiquants entre eux.

De ce fait, le rapport aux prises de risque se façonne collectivement au cours d'un processus qui voit chaque kayakiste adopter les règles du groupe. Dans cette perspective, le mode de gestion des risques et l'appréhension des dangers se recoupent selon deux impératifs majeurs : favoriser le franchissement des rapides par les plus timorés et recadrer les preneurs de risque isolés. Le consensus qui en découle gouverne une organisation qui n'exclut cependant pas les failles. En effet, dans certains cas, le groupe ne parvient pas à inculquer les règles de sécurité à tous ses membres. Des accidents peuvent alors survenir, résultats de l'inaptitude d'un pratiquant à suivre les règles fixées par l'équipe, ou parfois encore de l'insuffisance du travail collectif visant à définir le rôle de chacun.

Ce que le sens commun véhicule en définitive à travers l'extrême, c'est la dimension purement individuelle de l'exploit qui consiste à franchir des rapides. Pourtant, nos observations montrent que la logique de l'activité de haute rivière repose à la fois sur une acceptation collective du risque, des décisions prises en groupe et un rejet des initiatives personnelles. L'ethnographie met ainsi en lumière les interactions sous-jacentes à l'œuvre, là où les représentations ordinaires se focalisent sur la seule hauteur de la chute franchie. Cet imaginaire de l'extrême conduit en fin de compte à ne considérer ici que l'acte en soi, ce qui n'est pas sans conforter ces discours médiatiques de kayakistes qui réduisent la perception des risques à des états isolés de leur vécu (la « peur de l'accident » qui les tétanise). Or, l'impératif de coopération en descente de rivière tend au contraire à replacer cette appréhension au cœur de l'organisation collective, dépassant de fait la seule dimension individuelle.

L'observation participante montre que le caractère extrême de l'activité procède davantage de l'égalité entre les membres. L'équipe de haute rivière, par l'organisation de sa sécurité, disqualifie les comportements dangereux pour marquer de façon claire la frontière entre groupe et individu. Dès lors et dans la mesure où chaque membre de l'équipe²⁰ intériorise une conduite précise, elle-même fonction d'une perception commune des dangers, la prise de risque a lieu au niveau interindividuel. De ce point de vue, le mode égalitaire implique des décisions collectives et une responsabilité réciproque des membres du groupe. Le caractère risqué de la pratique dépend donc à la fois de l'expérience et des manières de mettre en place une configuration sociale où chacun assure la sécurité de l'autre sur la base de règles collectives. On doit donc moins l'imputer à des mises en scène individuelles qu'à un engagement marqué par l'entente et la coopération entre tous les équipiers. ■

I Notes

1. La première descente de la partie nommée « Ex-infrans » date d'août 1962. On trouve un défrichage de ce parcours par des canoéistes de l'ancien Canoë Club de France ; il n'est toutefois pas réalisé dans son intégralité. Il faut attendre les années soixante-dix pour voir des kayakistes franchir tous les rapides qui composent cette section.

2. Ce cours d'eau prend sa source en Italie et se jette dans le lac de Serre-Ponçon. Dans sa partie inférieure, le torrent présente un lit étroit et encombré par des blocs rocheux. Son débit est essentiellement alimenté par la fonte des neiges. Dans ses gorges profondes, le courant forme de nombreux rapides, faisant de cette rivière un milieu des plus propices à la pratique du kayak. Or, ces parcours sont menacés de disparition par un projet de microcentrale qui hypothéquerait également le devenir touristique de la vallée de l'Ubaye.

3. Les cours d'eau sont classés de I à VI selon les difficultés (I = facile ; VI = extrêmement difficile).

4. Autre appellation donnée par les Allemands aux « Ex-infrans » de l'Ubaye en référence à la hauteur de la gorge.

5. Ainsi, fin juillet 2005, je rejoins des kayakistes d'un haut niveau technique s'appêtant à descendre les « Ex-infrans ». Étant moi-même pratiquant depuis une quinzaine d'années, j'y rencontre un pagayeur que je côtoie régulièrement et qui connaît mes projets de recherche. La sortie se faisant à son initiative, il me présente aux autres kayakistes en leur expliquant que je réalise une étude sur le rapport au risque au sein de leur groupe. Un tel projet suscite d'abord leur étonnement car la prise de risque est un sujet qui n'est pas explicitement évoqué lors des descentes.

6. Il existe des formes de pratique compétitives (slalom, descente) qui se déroulent sur des parcours ne présentant, en principe, aucun risque majeur. Les kayakistes chevronnés les opposent à la pratique de haute rivière qui se fonde sur une recherche des rivières au contraire caractérisées par des difficultés

d'approche et d'évolution. La dangerosité des rapides contraint ces kayakistes à repérer chaque passage, entraînant une progression très lente (la vitesse moyenne des pratiquants est de l'ordre de 1 km/h contre 7 km/h sur un lac).

7. Pour dépasser cette opposition, je décide de les accompagner dans leur pratique. L'enclavement du site exclut du reste une observation à distance de leur descente. Les suivre ainsi – avec leur accord – dans leur évolution constitue en effet le seul moyen d'appréhender au plus près leurs conduites et les relations qu'ils entretiennent avec le risque, et par là même d'identifier les étapes décisives de la prise de risque. Étant engagé dans l'action pour mieux partager l'expérience du groupe, le recueil de ce riche matériau se fera de manière différée sous forme de notes prises après la navigation et lors des entretiens.

8. En particulier pour l'accès au parcours et la marche d'approche qui permettent de reconnaître le site.

9. Assurer la sécurité des autres consiste ici à lancer la corde à une personne en péril pour la tracter vers le bord.

10. Après un orage, par exemple, le lit de la rivière peut parfois évoluer et la progression vers l'aval nécessiter du même coup des débarquements plus fréquents encore, pour vérifier notamment qu'il n'y ait pas d'arbre coincé dans le lit de la rivière. Ces précautions prises, la descente a duré quatre heures pour environ quatre kilomètres parcourus !

11. Je suis introduit par le kayakiste que je connais et qui a évalué ma technique lorsque je naviguais avec lui. Je fais donc figure de « nouveau venu » et ma présence va les pousser à définir clairement la fonction de chaque manœuvre.

12. Certaines de leurs compétences (lecture de cartes, compétences en mécanique des fluides) s'avèrent très utiles dans l'étude du milieu.

13. En cas de blessures graves, les kayakistes alertent les secours tout en organisant l'évacuation des équipiers.

14. Les descentes s'effectuent en autonomie car les communications sont particulièrement difficiles dans les gorges. En raison de l'important isolement, le secours est évidemment pris en compte par les kayakistes [Mounet et Chifflet, 1996 : 237]. Et même si elle semble délicate d'accès depuis la gorge, une route passe ainsi non loin de notre site.

15. Précisons que selon l'autonomie du groupe on oppose l'activité sportive où la nature est « domestiquée », c'est-à-dire dont la sécurité est assurée par des agents extérieurs, à la pratique autonome, organisée par le groupe lui-même. En kayak, il n'y a rien de commun entre un parcours sur les bords duquel des plongeurs sont postés à tous les endroits risqués (ces sauveteurs potentiels étant en relation avec des moyens rapides de secours : antenne médicale...) et ce même parcours effectué par un groupe de kayakistes assurant eux-mêmes leur sécurité. La prise de risque n'a, à l'évidence, pas les mêmes implications dans l'un et l'autre cas et le déroulement de la descente n'en sera que plus différent. D'un côté, on est en présence d'un espace à ce point balisé que le parcours n'a plus de secrets pour ses habitués ; de l'autre, on entre véritablement dans l'univers du « probable » [Lapierre, 1999 : 64]. La navigation sur les « Ex-infrans » de l'Ubaye relève évidemment de ce dernier.

16. Selon l'encombrement du rapide, un kayakiste devra plonger, encordé, pour récupérer son équipier.

17. Ici, le kayakiste assure ses équipiers en position de plongeur ; pour ce faire, il s'attache dans le dos avec une corde.

18. L'ouvrage *Kayak de haute rivière* [Benazet, Cirotteau et Lambolze, 1988] s'intitulerait d'ailleurs *Kayak extrême* si François Cirotteau n'avait contesté à l'éditeur l'emploi du qualificatif « extrême », terme de sens commun.

19. Autre surnom courant du parcours, aussi usité que celui de « gorge royale ».

20. On ne peut, de ce point de vue, véritablement parler d'équipe que lorsque tous les kayakistes se connaissent parfaitement.

I Références bibliographiques

ANZIEU Didier et Jean-Yves MARTIN, 1968, *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF.

BENAZET Philippe, François CIROTTEAU et Bernard LAMBOLEZ, 1988, *Kayak de haute rivière*, Paris, Arthaud.

DOISE Willem et Serge MOSCOVICI, 1984 (1973), « Les décisions en groupe », in Serge Moscovici, *Psychologie sociale*, Paris, PUF : 213-227.

DOUGLAS Mary et Aaron WILDAVSKY, 1983, *Risk and Culture, an*

Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers, Berkeley, University of California Press.

DOUGLAS Mary, 2004 (1986), *Comment pensent les institutions*, trad. Anne Abeillé, Paris, La Découverte.

ELIAS Norbert et Eric DUNNING, 1994 (1986), *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, trad. Josette Chicheportiche et Fabienne Duvigneau, Paris, Fayard.

KOGAN Nathan et Michael WALLACH, 1967, « Risk-taking as a function of the situation, the person and the group », in Theodore M. Newcomb, *New Directions in Psychology*, New York, Holt, Rinehart and Winston, t. 3 : 111-278.

LAPIERRE André, 1999, *Culture sportive française, culture créole et pratiques sportives à la Réunion*, thèse de doctorat en STAPS, Université Paris XI.

LE BRETON David, 2002, *Conduites à risque*, Paris, PUF.

LYNG Stephen, 1990, « Edgework : a social psychological analysis of voluntary risk-taking », *American Journal of Sociology*, 95 : 851-886.

MOUNET Jean-Pierre et Pierre CHIFFLET, 1996, « Commercial supply for river water sports », *International Review for the Sociology of Sport*, 3 : 233-254.

RAVENEAU Gilles, 2001, « Le travail aux limites », *Jeunes d'Europe*, 4 : 117-135.

ROUX Stéphane, 2005, *Culture kayak. Conseils à l'usage des kayakistes légèrement sous pression en fin de semaine*, Limoges, Le Canoïer.

I ABSTRACT

Upper river kayaking : individual practices and shared risks

This article studies the organization of a team of kayakers with special emphasis placed on socially constructed risk taking in navigation on a torrent such as the Ubye. The question of involvement is raised all the more acutely as it implies the physical integrity of the practicers. These are indeed virtually self-reliant owing to site isolation. The author tries to determine the steps that enable to regard upper river kayaking as an activity depending on a singular collective organization. The description of the rules, namely the safety rules, that govern social relations within this collectivity reveals the foundations of this activity. By showing that risks inherent to upper river kayaking are accepted within a social framework and, as a result, that kayaking down a river is a shared experience rather than the staging of individual behaviours this ethnographic study helps apprehend what is involvement in a risky sport.

Keywords : Kayak. High river. Involvement. Risk taking. Experience.

I ZUSAMMENFASSUNG

Kajakfahren abwärts eines oberen Flusses : einzelne Praktiken und geteilte Risiken

Dieser Artikel studiert die Organisation eines Teams von Kajakfahrern mit Fokussierung auf die sozial gebaute Risikonahme in dem Fahren abwärts eines Sturzbaches wie die Ubye. Die Frage des Engagements stellt sich um so schärfer als sie die physische Integrität der Sporttreibenden voraussetzt. Diese sind zwar praktisch sich selbst überlassen wegen der Ortsabgelegenheit. Der Autor versucht die Etappen zu bestimmen, die ermöglichen, Kajakfahren abwärts eines oberen Flusses als eine Aktivität zu betrachten, die von einer eigenartigen kollektiven Organisation abhängt. Die Darstellung der Regeln, nämlich der Sicherheitsregeln, welche die soziale Verhältnisse innerhalb der Gemeinschaft regieren, lässt die Grundlagen dieser Aktivität erkennen. Diese ethnographische Studie zeigt, dass das Aufsichnehmen der mit diesem Sport gebundenen Risiken in einem sozialen Rahmen erfolgt und dass Kajakfahren abwärts eines Flusses eher ein geteiltes Erlebnis als die Inszenierung individueller Verhalten ist. Dadurch hilft sie, das Engagement in einem Risikosport zu verstehen.

Stichwörter : Kajak. Oberfluss. Engagement. Risikonahme. Erlebnis.